

29/24) Autorisation de passer des marchés avec divers fournisseurs pour 1965. *Fournitures*

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à passer les marchés suivants avec divers fournisseurs en 1965 :

- 1) Avec les Etablissements J.A. BAYAT, d'un montant de frs..... 2.631.000.-
pour fourniture de tôles ondulées, tiges filetées galvanisées, tasseaux, etc...
dépense à imputer à l'article 609 "Autres Fournitures" du Budget Primitif 1965.
- 2) Avec les Ets. J.A. BAYAT, d'un montant de frs..... 5.000.000.-
pour fourniture de divers articles de quincaillerie :
- A imputer à l'article 602 : peinture, brai, résine, vitres, endriers supia, zicalis, panneaux, pièces d'Indochine, etc..... 4.500.000.F.
- A imputer à l'article 602 : Acquisition de petit matériel et outillages..... 400.000.F.
du Budget Primitif 1965.
- 3) Avec la Société Jules GAILLE & Cie. pour un montant de 4.000.000.de f.
pour fourniture d'essence pour l'année 1965.
Dépense à imputer à l'article 603 "Carburants" du Budget primitif 1965.
- 4) Avec la Société Jules GAILLE & Cie. pour un montant de..... 595.000. F.
pour fourniture d'une camionnette 403 B 8 N° 2.661.106 immatriculée 43-10.974,
dépense à imputer à l'article 215 : "Acquisition matériel de transport" du budget 1965.
- 5) Avec la Maison SAMAT & Cie. pour un montant de 503.000. f.
pour fourniture d'une R.S. MR 1132 N° 1 IH.
dépense à imputer à l'article 215 : "Acquisition matériel de transport", du budget 1965.
- 6) Avec la COMPAGNIE LYONNAISE DE MADAGASCAR. pour un montant de 510.000. F.
pour fourniture de 10.000 boîtes de sardines "Robert" pour les cantines scolaires pendant le mois de Février 1965,
dépense à imputer à l'article 459/601 du budget 1965.

Approuve
St Denis, le 19 Mars 1965
P/le Préfet

Le Secrétaire Général
Signé: J. Cheliond

Messieurs, je mets la question aux voix. "

Adopté à l'unanimité.